

Réunion du CH du 15 Mars 2023

Absent excusé = Elodie MAILLO procureur à l'ÉPERVIER

Secrétaire = MF Grauer -

① Approbation du PO du CH du 6 Février 2023

Adopté à l'unanimité du CH

② Présentation du compte administratif (CA) et du compte de gestion

Le CH présente un excédent de 26 150,43 €

Le CH " " déficit d'investissement de 50 753,21 €

Le rapport du Budget présente un excédent de 23 000,97 € pour le 1^{er} trimestre 2023

Le conseil de prononce pour la conformation du compte administratif par 3 voix pour (le Maire & le Maire adjoint) et une voix pour le Maire (avec le conseil de gestion)

③ Report des Réseaux

Report dans le budget primitif de l'excédent de fonctionnement de 77 382,48 et le déficit d'investissement de 54 382,17 €

Il est approuvé par 10 voix pour (unanimité du CH)

④ Vote d'aménagement 2023

Il est proposé de reconduire le taux de 3,5% et est approuvé par 10 voix pour (unanimité du CH)

⑤ Vote des taux 2023

Le CH propose une augmentation des taxes (fonction publique et non bâti + taxe d'habitation)

de 1%

adopté à 3 voix pour et une contre

⑥ Carte d'usage jeunes

La commune propose l'achat de 20 cartes-joues

pour adopter à 9 voix pour et contre

⑦ Fongibilité des crédits

Il est proposé d'autoriser le Maire à procéder

à des mouvements dans la limite

8- Vote du Budget

de budget primitif qui s'équilibre

qui s'équilibre Adopté

2- Arrêt des études

Composition du Conseil pour le vote des

10- Note F&D de

→ Projet d'

de l'aménagement

note préalable

11- Informations

CR comm

CR comm

12- Questions de jour

→ Journaux

ans 2023

recrutement à M^r FERRUCHE

2023

CCF (CCA) et du compte de

26150,43 €

investissement de 50753,21 €

excédent de 23000,77 €

la conforité du
pour le Maire
le compte de gestion

de l'excédent de
déficit d'investissement

(unanimité du CH)

de taux de 3,5%
ou (unanimité du CH)

don des taux
+ base d'habitation)

une carte

de 20 cartes-journales
ou 1 carte

Maire à procéder

à des mouvements de crédit entre sections
dans la limite de 75% des dépenses réelles.

8. Vote du Budget primitif

de budget primitif s'élève en investissement à 113292,17 €
qui s'équilibre en recettes et en dépenses
en fonctionnement à 146933,70 €
qui s'équilibre en recettes et en dépenses
Adopté à l'unanimité.

9. Arrêt des études au 6 PLU

Proposition d'arrêt du PLU
de Conseil Municipal se positionne, pour
l'arrêt des travaux du PLU à l'unanimité

10. Note Féodale

→ Projet d'aménagement de la motte féodale
de Conseil Municipal décide à l'unanimité
de l'aménagement et de la rénovation de la
motte féodale par le Fonds de concours de l'ouf
11 - Informations diverses

CR commission sécurité, voirie.

CR commission mobilités, douces.

12. Questions diverses → Journée citoyenne